[illegible] pour de la gare et de la place [illegible] promesse qu'il aurait faite que la nouvelle gare serait terminée en 1900.

M. Dron dit au sujet du nouveau règlement de la caisse de retraites des employés municipaux qu'il a le plus grand doute qu'il puisse aboutir, [illegible] cette petite enfance de la vie, aux employés du gaz et du Conditionnement de partager aux avantages dont jouissaient seulement les autres employés municipaux.

Il dit également un mot de gros service à organiser pour assurer le transport des corps au cimetière et déclare qu'il trouvera très [illegible] que les [illegible] ne soit trouvé dans la nécessité d'abandonner un cimetière ouvert depuis 40 ans.

Vous parlerai-je des tramways dit M. Dron ? Ou l'autant que nos adversaires semblent vouloir s'en faire une arme électorale, de ce que les tramways ouvriers serviraient à amener les ouvriers dimanche.

A cet égard j'ai essayé de me procurer des renseignements précis. *Je ai demandé à la Compagnie qu'elle vit bien a pas autre chose.*

Lorsque je serai en possession de ces renseignements nous verrons alors si nous devons maintenir ou supprimer les tramways ouvriers. Vous pensez bien dès lors tous les cas que nous ne ferons pas le jeu des étrangers.

Tout ce qui y sera lieu de faire au contraire pour protéger et favoriser les Français, nous le ferons.

Vous pourrez nous faire part de toutes vos doléances à cet égard et nous en saurons tenir compte.

Après avoir entretenu son auditoire de la grosse question de l'Aquarex qui est une lourde charge pour les deux villes de Tourcoing et Roubaix, M. Dron expose que la solution de cette grave question paraît en bonne voie et qu'un de ces jours elle viendra en discussion devant la Chambre. Ce jour-là, il interviendra pour obtenir que l'Etat participe dans la plus large mesure possible à la dépense nécessitée pour l'épuration de l'Espierre de façon à mettre un terme aux incessantes réclamations de la Belgique.

M. Dron dit où en est la question du Conditionnement privé et rassure pleinement l'auditoire sur le sort réservé par le Sénat à la proposition de loi approuvé par la Chambre.

Le rapport confié à M. Poirier, ancien président de la Chambre de commerce de Paris est fait, et ce que je puis vous dire, c'est qu'il est très consolant.

Le Sénat pas plus que la Chambre ne permettra qu'on mette privée la vie des ouvrières qui lui sont assurées aujourd'hui par son conditionnement public fondé au moyen de gros impôts.

Voilà, dit M. Dron pour le côté administratif. Il nous reste à examiner maintenant la situation électorale telle qu'elle se présente.

(A suivre).

L'U S et P.

Réunion de la Nouvelle-Aventure — Conseil d'un Belge — Nombreux public — 17 personnes dont 6 étrangères.

Décidément, les hasineurs des Pitriotes sont infatigables : Réunion tous les jours, toujours les mêmes hommes, les mêmes discours, les mêmes lamentations.

Jeudi dernier, la Nouvelle-Aventure était envahie par la dizaine de Nationalistes qui a son siège dans cet établissement. Je rencontre un de mes amis, fervent républicain, pour qui rien n'est plus contrariant que de se voir contraint d'assister à une réunion d'hypocrites comme celle qu'il lui avait décrite par le Sirène.

Voilà une bande de malins, me dit-il, rebut de la réaction cléricale, qui se figure qu'il n'y a qu'à mettre un masque pour tromper les républicains tourcoingeois et voilà qu'ils s'aperçoivent que tout le monde les lâche, ils n'ont pas jusqu'au *Journal de Roubaix* qui les trouve trop bons pour s'occuper d'eux. Et ils se demander s'ils n'ont pas honte de leur sale besogne ou s'ils n'ont pas le crâne fêlé. Je crois plutôt que c'est la dernière hypothèse qui est la vraie... C'est bien l'avis détoné le monde.

» Tu ne viens donc pas volontiers les écouter, lui dis-je ? tu n'aimes donc plus à rire ?

» Pas de cette façon-là ! toujours, je n'assure même que chaque fois que j'y suis venu (celle-ci c'est la troisième), ils m'ont fait l'effet d'un gramme d'opéra.

» Eh bien, mon ami, figure-toi que chaque fois que ces malins, comme tu dis, font une réunion, je voudrais pouvoir disposer d'un certain nombre de cartes pour combiner mes amis.

Malheureusement je n'en possède qu'un nombre très restreint, ce qui contrarie beaucoup les amateurs du rire.

« Silence, voici ces messieurs qui arrivent. »

En effet, en moins d'un quart d'heure, nous comptions en tout et pour tout, compris les quatre joueurs de cartes, le Monsieur du Pont de Marcq et celui de la Fosse, 17 membres, 6 étrangers, les dizainiers de N.-D. de l'Usine et leur chef.

Vu l'heure tardive, on décide de ne pas monter, par mesure d'économie, car plus l'on consomme de gaz, plus il rentre d'argent dans la caisse Dronien.

Le premier orateur se déclare satisfait du nombre d'adhérents nouveaux cette semaine. Malheureusement, dit-il, la plupart sont d'un bête inouï, je n'aurai jamais cru que Tourcoing possédait un si grand nombre de gens si peu sensés ; mais une fois à la Mairie, ce qui ne saurait tarder, nous les pincerons ces gaillards-là. »

R. 1000 demande la parole pour dire que ce ne sont pas les gens qui leur jouent de pareils tours, mais bien les grévistes qui font cela, histoire de s'amuser à leurs dépens.

Deuxième orateur. Ce Monsieur déclare que jamais Tourcoing n'aura vu une liste composée d'aussi bons français que celle de l'Union cléricale et d'Autroitque.

(J'en prends note et sitôt leur apparition je passerai en une leurs états de service, je crois qu'il faudra en rabattre.)

Troisième orateur. Ce Monsieur déclare sans rire, que pour écraser les socialistes et les chasser de l'Hôtel-de-Ville, une nouvelle commencera demain, le 28, le 29 et le 30 du mois à l'église St-Antoine à Mont-à-Leux et les six autres jours à partir du 1er mai, visites à la Mairie. Nul doute que St-Antoine ne prenne à cour leur supplique.

Réunion tous les jours en fort Chabrol à cinq heures du matin. (Bravos et applaudissements). Le petit Jules Delebecque s'écrie de sa voix flûte : « Ce n'est jamais les Dronistes qui auront pareille idée. » *On crie : Vive le président du Cafe Leon !*

Quatrième orateur : « Il nous reste, dit-il, un quartier à conquérir : c'est celui du Pont-des-Flats. La réunion que nous ferons lundi « au Canard » sera de nature à nous faire [illegible] un succès sans précédent, du reste, comme toujours dans nos réunions.

Cinquième orateur : « Il y a réunion lundi chez Corbu, je tombe bien, c'est là que les Mahouies font leur partie de cartes en jour-là.)

L'orateur continue : « Il se pourrait qu'à quelques voix près nous ne passions pas à 6 ducs, ce serait un surait que rien ne saurait [illegible] nos généraux.

Le Monsieur lui, veut y aller aussi de sa harangue et s'exprime en ces termes : « Comme que le pensait pas à France vous pouvez le faire porter à Mouvaux. La c'est toujours de blanc [illegible] Ah ! ce n'est pas comme ça à Roubaix... » Je fait par rire, vu ma compagnon voisin qui bien, consultez Roubaix c'est faire [illegible] Ah ! ce n'est pas comme ça à Roubaix, mais que vous de compagnons de l'Occident appelait il [illegible]

Alors Bébé dit pas si grand qu'amour [illegible] Vive les grands Dronistes de vie » Vive les grands Dronistes.

Alors Bébé dit pas si grand qu'amour [illegible] Vive les grands Dronistes.

La séance est levée ; il est 10 h. 16.

Nous oublions de l'avertir de l'aventure, croyant pouvoir aller nous coucher, laissant revivre pour le l'Usine Filge frères, nous avons de belles bêtises, tout à coupsan bruit arrive à nos oreilles. La conversation cesse, et il nous semble entendre le bruit d'une lutte du côté de la rue de Renaix.

Nous nous dirigeons de ce côté, mais à notre approche, croyant que c'était la police, voilà la bande qui se sauve comme une volée de moineaux, laissant sur le champ de bataille, un chapeau de feutre noir et leur lequel nous pouvons lire les initiales J. G.

Tiens, ces mêmes initiales de Jules Gadrin, serait-il à Tourcoing ?

Ce chapeau sort de la fabrique Segard et Debourge.

Dans le tour du chapeau se trouve une petite médaille de N.-D. de Lourdes.

Ce couvre-chef a été déposé au poste de police de la Croix-Rouge où son propriétaire peut le réclamer.

Ch. L.

Paroissien de St-Joseph, Croix-Rouge.

A MOUVAUX

Une réunion à l'U. S. P.

Lâche agression de la part des patriotes. — 40 contre 4. — Coups de revolver. — L'enquête.

L'Union Sociale et Patriotique avait organisé dimanche soir une réunion à l'Estaminet Detournay, rue de Roubaix. A cet effet, des convocations avaient été adressées à la plupart des électeurs. Les citoyens Despretz et Thomas montèrent et obtinrent de rester, quoique n'ayant pas payé leur d'initiation.

A un moment donné, un orateur fit une critique des conseillers actuels en les traitant d'anti-patriotes.

Le citoyen Despretz voulut protester ; mais on le jeta du haut en bas de l'escalier. Il sortit sans répliquer, entra chez Catteau et y trouva quelques amis parmi lesquels M. Carlier, prêtaient adjoint au maire.

Quand la séance fut terminée, les amis de Despretz allèrent demander aux soi-disant patriotes des explications sur la façon de traiter leurs invités.

Les gerrands patriotes répondirent en se jetant de nouveau sur Despretz et la bataille s'engagea ; 4 républicains contre 40 patriotes ; ces derniers, vaincus, abandonnèrent le champ de bataille avec une belle bête qu'ils y laissèrent le chapeau du *grand Cyrille*.

On nous rapporte que pendant la mêlée le sieur Eugène Gallois tira un coup de revolver qui, heureusement n'atteignit personne. Le citoyen Despretz reçut de la tête un coup de canne-bête ou de canne plombée qui lui fendit le cuir chevelu.

Sur la demande de M. Carlier, une enquête sera incessamment ouverte et établira d'une façon définitive les responsabilités.

Qu'il nous soit permis de dire pour terminer, que ce n'est pas dans le caractère des républicains d'aller à l'estaminet les poches transformées en arsenal.

Afin de mieux édifier nos lecteurs sur cette lâche agression, nous publions ci-dessous une lettre que nous fait parvenir M. Carlier :

Mouvaux, le 30 avril.

Monsieur le Directeur,

Sous la rubrique : « Mœurs électorales », le journal la *Croix* donne une version absolument erronée de la scène qui s'est passée à la sortie de la réunion de chez Détournay.

D'abord il omet de dire à ses lecteurs : 1

1° Que le citoyen Despretz, après avoir obtenu l'entrée de la salle, a été jeté du haut en bas de l'escalier par un membre de l'U. S. P.

2° Que le citoyen Despretz a demandé des explications sur la brutale agression dont il avait été l'objet, il lui fut répondu par des coups ;

3° Que je tiens à la disposition de la justice le col ensanglanté de la chemise du citoyen Despretz, afin de prouver que, non coup de canne-bête a été donné, il a été bel et bien reçu par notre ami ;

4° Qu'une balle de revolver a sifflé à mon oreille ;

5° Que le citoyen Demulder a offert sa poitrine au braconne Eugène Gallois, auteur de l'attentat ;

Et ajoutez-le si vous pouvez, que j'ai abandonné l'abri de l'estaminet avec de pareilles armes en poche.

J'espère donc le démentir le plus formel au récit du journal *la Croix*.

Les robes sont absolument renversés et nous attendons avec confiance l'enquête de la Justice.

Veuillez agréer, *M. le Directeur*, l'hommage de mes meilleurs sentiments.

Louis CARLIER.

A FLERS-BREUCQ

Une Conférence de M. Maxime Lecomte

Hier, lundi, M. Maxime Lecomte, sénateur, a fait, ainsi que nous l'avions annoncé, une conférence publique, dans la salle des Concerts, estaminet de la Salle d'Attente.

Cette conférence, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, était présidée par M. Dudonthus, maire de Mons-en-Barœul.

Elle a été un nouveau succès pour l'éminent conférencier qu'est M. Maxime Lecomte et a tourné à la confusion de M. Lepers, brasseur, qui a fort imprudemment essayé de contredire le conférencier.

Nous donnerons demain le compte-rendu détaillé de cette magnifique manifestation républicaine.

A SOMAIN

On lisonde en ce moment noire commune d'une feuille de chou qui vivra moins longtemps que les feuilles de rose et qui est destinée à séduire les électeurs des hautes vertus de M. Charles Heibecque.

A la cette gazette éphémère, M. Charles Heibecque inspire à M. Fourment une terreur effroyable. Quand ce dernier aperçoit l'ancien maire, il prend des rues adjacentes et file comme un lapin.

L'ombre de M. Heibecque est plus terrible que le spectre de Macbeth.

M. Heibecque a bien fait de se donner dans son canard électoral des étures de Croquemitaine. Il n'effraye personne et c'est bien à tort *qu'il écrit dans cette feuille que M. Fourment* veite « de rencontrer l'honnête homme qu'il a si indignement calomnié.»

Quelle est donc cette calomnie qui provoque ainsi les fureurs de l'ex-maire ? *Honnête homme* » désigné par le « Somain républicain » ?

Tout d'abord, M. Fourment s'appellerait *Hégion* s'il avait calomnie, car c'est *tout Somain* qui sait que M. Fourment a dénoncé quelques faits déjà connus mais qu'il tient absolument à ce que nous lui répétions encore.

Puisque c'est M. Fourment, c'est honnête homme, que nous lui retrempons le nez dans l'amer breuvage qu'il a déjà dû avaler, nous allons recommencer.

Les faits ci-dessous ne seront pas fâchés, du reste, de savoir exactement ce que valent les protestations, à côté, de M. Heibecque.

Voici ce que nous lui disons de nouveau :

M. Heibecque, ancien maire, dans un compte établi de ce maire et remis aux sapeurs-pompiers, a déclaré avoir payé le 15 novembre 1889, une somme de 1427 Fr. 25 montant d'une facture de MM. Sobry et Duret.

L'affirmation de ce paiement a été faite par écrit, à la fin du mois d'août 1889, par M. Heibecque.

Or, le 7 juin 1887, le 12 août 1887, le 9 décembre 1887, MM. Sobry et Duret réclamaient le paiement de la première annuité due, additionné de 375 fr. d'intérêts.

Le premier annuité ne fut pas payé.

Le 26 avril 1888, le 24 août 1888, le 3 février 1889, ils réclamaient de la première et de la deuxième annuité.

Les deux annuités ne furent pas payées.

Le 10 novembre 1889, le 20 mai 1890, le 20 août 1890, réclamation de la troisième annuité et des intérêts.

La facture entière ne fut pas plus payée en 1889 qu'elle ne l'avait été fractionnellement.

Tous, silence complet.

L'année 1890 se passe. M. Heibecque a toujours rien payé.

Le 1er mai 1891 fait place à 1892, toujours rien.

Et enfin, on voyant rien venir, le 7 août 1892, MM. Sobry et Duret adressèrent à la Préfecture du Nord une requête réclamation demandant un Préfet de les faire payer d'une note qui aurait dû être régie intégralement depuis 1889.

Naturellement les Sapeurs-Pompiers ne bouchèrent pas les oreilles et leur lequel nous comptes, avait inscrit la somme comme étant payée.

En bien ! M. Heibecque avait affirmé une.... cro-vérité (soyons polis).

Et cela est si vrai que le 8 septembre 1893, M. le sous-préfet invitait le nouveau maire à prendre les mesures nécessaires pour régler cette affaire.

Il paraît que les horizons nouveaux qui s'ouvraient devant M. Heibecque lui donnèrent de vives angoisses puisque le 12 novembre 1893 M. le maire de Somain recevait l'avis tardif que MM. Sobry et Duret étaient enfin payés.

De ce qui précède il appert :

Que M. Heibecque a payé que *cinq ans après*, une facture indiquée par lui comme régiée depuis 1889.

Que M. Heibecque a dû deux fois de suite mettre un budget au nous paraissait pas d'une probité rigide.

Nous lui avons déclaré qu'il avait trompé les sapeurs-pompiers dont il était le trésorier en leur fournissant un compte entaché d'erreur. Nous lui avons dit qu'en tant que maire, il avait trompé la population.

Et nous avons dit en terminant qu'il serait déplorable qu'une commune fut administrée par un homme si difficile à rendre des comptes et si facile quand il s'agit de les équilibrer d'un coup de plume.

Nous sommes prêts à placer sous les yeux du public, toutes les réclamations dont nous avons indiqué les dates de la façon la plus orthodoxe.

Et nous mettons M. Heibecque *au défi* de nous démentir. Est-ce clair ? Aux électeurs de juger.

X. Y. Z.

A ORCHIES

Depuis quelques jours nous sommes inondés de circulaires distribuées par des réactionnaires qui voudraient remplacer à la Mairie le Conseil municipal républicain, dont le président par notre sympathique maire, M. Herbo.

Ces réactionnaires, fils et petits-fils de réactionnaires, s'intitulent : « Electeurs républicains », et font tous partie, soit du Cercle catholique, soit de la chorale de l'Eglise; on appelle ces porteurs de dais aux processions « des républicains de la veille.

Ils assistent à tous les combats de coqs quand précédemment on ne les avait jamais rencontrés dans les réunions publiques des ouvriers, paient des chapeau à profusion et envoient de *grands coups de chapeau aux personnes qu'ils* ne daignaient pas regarder auparavant.

Toutes leurs manœuvres sont connues ; le fil blanc; les électeurs orchésiens auxquels ils font la grande injure de vouloir acheter leurs votes ne s'y laissent pas prendre.

Dimanche prochain, 6 Mai, ils renverront ces faux républicains à leurs cantiques et à leurs prières; leur place n'est pas à la Mairie, nous n'y voulons pas de jésuites.

Un ouvrier.

Membre de la Ligue républicaine.

A VALENCIENNES

Candidats républicains

Voici la liste des candidats républicains :

Devillers Charles, avoué, maire, conseiller sortant. — Debièvre Anatole, industriel, adjoint au maire, conseiller sortant. — Pantellyne Eugène, industriel, membre de l'Union du Commerce, adjoint au maire, conseiller sortant. — Boucly Léon, chimiste, président de l'Union du Commerce. — Bonsfant Alexandre, imprimeur, membre de l'Union du Commerce. — Canquelnan Victor, entrepreneur au Faubourg de Lille, membre de l'Union du Commerce, membre de l'Union du Commerce, conseiller sortant. — Dubarale Paul, président du conseil d'arrondissement, conseiller sortant. — Gerhardt Henri, marchand de bois, membre de l'Union du Commerce, conseiller sortant. — Delattre Louis, comptable. — Doutriaux Auguste, avocat, conseiller sortant. — Dagardin Fernand, pharmacien, conseiller sortant. — Dupont Abel, marchand brasseur, *conseiller sortant.* — Dupont Gustave, *architecte* départemental. — Fontaine Alfred, membre de la Commission de la Chambre syndicale de la Bonneterie de Valenciennes, membre de l'Union du Commerce. — Fontaine Boniface, négociant. — Forster Antoine, entrepreneur, conseiller prud'homme. — Lacroix Antoine, ingénieur, juge suppléant au tribunal de commerce, membre de l'Union du Commerce. — Lecerf-Dehaynin, épicier. — Lemaître Léon, libraire. — Manouvrier Anatole, docteur en médecine consultant, adjoint aux hôpitaux, négociant, conseiller sortant. — Saint-Quentin Fénelon, avocat, ancien bâtonnier. — Simond Numa, marchand de moteurs, membre de l'Union du Commerce. — Sulaiere Louis, mécanicien électricien. — Tauchon Charles, chimiste, conseiller municipal sortant, ancien juge de paix général, conseiller sortant. — Triquet Alfred *marchand brasseur, conseiller sortant.*

***

Les candidats adressent aux électeurs l'appel suivant :

Chers concitoyens,

Nous nous adressons à vos suffrages comme Candidats Républicains, décidés à combattre aujourd'hui comme nous l'avons fait en tout temps ceux qui, sous prétexte de défendre la cause de la République, n'hésitent pas se parer de son nom pour la mieux combattre.

Fiers de défendre le drapeau à l'ombre duquel nos prédécesseurs ont assuré la prospérité et le droit aux bons bons vivre, nous nous efforcerons de défendre contre les attaques de la réaction, et nous nous entendons assez de bon républicanisme pour le porter en avant sur le chemin du progrès social, de la justice, de la liberté, du dévouement à la Patrie, du respect à nos institutions.

C'est avec cette foi *républicaine que nous sommes* décidés à aborder les questions pratiques pour la solution desquelles vous nous avez fait choix de vos mandataires. Nous ne nous donnerons pas la facile satisfaction d'élaborer un vaste programme vague et sans limite. Les questions d'hygiène, créches, bains et lavoirs publics, adduction d'eau, égouts, logements à bon marché, surveillance et amélioration des logements insalubres, Bourse du Travail, Jurisprudence, voirie, ferrées et navigables, sont autant de questions que nous avons à résoudre et dont les intérêts de vos élus, mais dont la solution est subordonnée aux ressources municipales.

Mais la force volontaire et la conviction aux besoins matériels et aux aspirations intellectuelles et morales du plus grand nombre, nous apporteront à la tâche que vous nous confiez, une somme de garantie que donne *l'esprit d'indépendance* qui nous anime et l'expérience que les anciens de cette liste ont acquise par la pratique des affaires publiques.

Et c'est au cri de : « Vive la République ! Vive la Démocratie ! Vive la Patrie ! Vive Jeanne ! » que nous abordons avec la plus entière confiance la lutte électorale.

Les Candidats Républicains.

A SAINT-AMAND

Liste républicaine

Voici la liste des candidats républicains :

MM. Emile Dassine, agriculteur, conseiller général. — Charles François, commerçant, membre du Bureau de bienfaisance. — Chatteau Donatien, marchand de journaux—Dubois Alfred, galvanisateur — Dubois Alfred, directeur de brasserie — Dubois Louis, ingénieur civil — Ducrocq Clément, cultivateur — Duflot Parfait, cultivateur — Dubon Charles, secrétaire syndical — Dupuis Alfred, cultivateur — Dupuis Cultivateur à la Brayère — Docteur Dusart, propriétaire — Dutrieux Louis, marchand boucher — Delebecq Balan, cultivateur à la Croisette — Ego Paul, industriel — Gardillon Louis, docteur en médecine — Hendrick Gustave, cultivateur à Saint-Amand, cultivateur à la Brayère — Simon Félix, cultivateur au Mont-des-Bruyères — Jacquet Henri, trésorier général du syndicat des mineurs — Lefebvre Léon, comptable — Mercier Edmond, contremaître mécanicien — Monbary Jean-Baptiste, retraité de la Fosse, au Sambre — Pamiliers Rosalie, rentier — Quarez Charles, négociant — Quarez Alfred, cultivateur — Quarez Emile, comptable — Tiron Frédéric, huissier.

Voici, d'autre part, à titre documentaire, la liste socialiste :

Sinot, maire, conseiller général, Dupire, adjoint au maire, Dubois, maréchal de forges — Lagie, cimentier — Legrand, mécanicien — Hornez, fondeur — Legrand, mécanicien — Lemaire, mécanicien — Coppin, cultivateur, ancien conseiller municipal — Dupuis, cultivateur — Dupuis, cultivateur — Dupuis, cultivateur — Dupuis, président du syndicat des cultivateurs — Dupuis, cultivateur — Dupuis, cultivateur — Dupuis, cultivateur